

Image not found or type unknown



Charges impayées par locataire

Par **Serged**, le **28/04/2016** à **09:56**

Bonjour.
Je loue un local commercial depuis plusieurs années.
Les loyers sont versés régulièrement par virement direct : pas de problème.
Par contre, les charges (à charge du locataire), par exemple Taxe Foncière ou charges de copropriété, stipulées dans le bail signé, ne sont pas payées (ou avec un retard de quelques mois !).
1- Puis-je faire appel à un huissier pour récupérer ces sommes dues ?
2- Quel est le montant approximatif des actes nécessaires ?
3- A charge de qui seront les frais de ces actes ?
Merci de me communiquer la "marche à suivre" afin de régulariser définitivement ce problème récurrent.